

L'Arrivage d'Adstock

Vos nouvelles locales depuis 2005

**Ensemble, célébrons 25 ans
d'histoire et d'avenir !**

La Fête des
Quartiers

3 au 7 septembre

Page 3

célébrons



**25 ANS
ENSEMBLE**

**TOURNOI
DE GOLF**

11 septembre | Mont Adstock

Suivi du **6 À 8 FESTIF**
Réseautage
citoyens

Page 6



EST-CE QU'ON VA SAUVER L'ARRIVAGE ?

POUR INFO : 418-338-1412 - RICHARD

Vous savez tous que plusieurs membres de l'équipe actuelle de L'Arrivage quitteront leurs fonctions au printemps prochain et que la Municipalité souhaite collaborer à la poursuite des activités de L'Arrivage. Néanmoins, pour conserver son indépendance, le conseil d'administration doit être composé d'au moins trois membres sur cinq qui ne sont pas en lien avec la Municipalité. **Il nous appartient donc de trouver trois personnes (et nous en avons déjà une) pour que L'Arrivage continue ses publications mensuelles à compter du printemps prochain.** Pour ce faire, voici ce que nous recherchons :

• REDACTEUR EN CHEF

Le rédacteur en chef est le responsable du contenu de chaque édition.

Cette personne reçoit tous les articles, les lit, les raccourcit au besoin et en fait une première correction avant de les envoyer à Katy Bédard qui effectuera une deuxième correction et assurera la mise en page. Cette personne effectuera également le choix de la UNE pour la page couverture.

Il faut savoir que la plupart des articles sont rédigés par des personnes habilitées et que les corrections sont minimales. De plus, il est parfois nécessaire de résumer les communiqués de presse qui ont déjà été publiés ailleurs.

La personne pourra être accompagnée dans les premiers mois de son mandat par le rédacteur en chef actuel.

• SECRÉTAIRE ou TRÉSORIER-ÈRE ou SECRÉTAIRE-TRÉSORIER-ÈRE ou ADMINISTRATEUR

On recherche également une personne qui pourra effectuer l'une des tâches ci-dessus selon son intérêt et ses disponibilités.

• PUBLICISTE

La publiciste assure la vente des annonces pour chacune des éditions. Cette tâche restera effectuée par Linda Bolduc qui accepte de poursuivre son implication.

• ADMINISTRATEURS-TRICES (2)

Deux autres personnes sont nécessaires pour compléter le conseil d'administration. Elles partageront les tâches laissées vacantes.

Parmi celles-ci, Katy Bédard (conseillère en communications à la Municipalité) s'occupera d'effectuer le montage des éditions, « la grosse job », avec la graphiste de l'Imprimerie Gingras.

Notes importantes :

- Une des ressources pourrait être un membre du personnel de la Municipalité.

- Une compensation pour les déplacements pourra être allouée.

- Un comité de correction (des personnes pour relire avant l'impression) serait aussi d'un grand soutien. Les personnes intéressées ne doivent pas nécessairement faire partie du conseil d'administration •



NOUVELLES RÈGLES DE RÉDACTION POUR L'ARRIVAGE

RICHARD SAMSON, RÉDACTEUR EN CHEF

On dit que les voyages forment la jeunesse, mais les congrès de l'AMECQ forment les apprentis-journalistes que nous sommes. En effet, une récente formation sur le lectorat de nos publications mensuelles nous amène à effectuer quelques changements à nos publications. La plupart relèvent de notre gestion, notamment la présentation des articles, des photos, des titres...

Mais un élément est important relativement au mandat que nous poursuivons. Nos articles doivent être courts et livrer leur message dans un **langage simple et clair**. De ce fait, à l'avenir, L'ARRIVAGE exigera des **textes avec un maximum de 300 mots**.

Journalistes en herbe, mettez-vous en mode synthèse!

Merci de votre collaboration ! •

NOTRE ÉQUIPE

L'Arrivage

TÉL. : 418 422-2204
infolarrivage@gmail.com

MEMBRES

FRANCINE MARCOUX
SUZANNE PARÉ
MARTINE POULIN
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIÉ
KATY BÉDARD

RÉDACTEUR EN CHEF

RICHARD SAMSON

GRAPHISME & IMPRESSION

OPHÉLIE HÉROUARD
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

LINDA BOLDUC
418 334-9176

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN
COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 35 \$



Culture
et Communications
Québec

FÊTE DES QUARTIERS : C'EST CE MOIS-CI !

Le compte à rebours est commencé! Du **3 au 7 septembre 2026**, la Municipalité d'Adstock célébrera son 25^e anniversaire avec la toute première Fête des Quartiers.

Pendant cinq jours, les différents secteurs de la municipalité s'animeront grâce à une programmation variée mettant en vedette nos organismes, nos bénévoles, nos traditions et, surtout, nos citoyens. C'est l'occasion idéale de se rassembler, de rencontrer ses voisins, de découvrir les activités proposées dans les autres secteurs et de célébrer ensemble la richesse de nos milieux de vie.

Que vous soyez résident de longue date ou nouvel arrivant, nous vous invitons à participer en grand nombre à cette célébration unique du 25^e anniversaire d'Adstock.

Consultez la programmation complète sur notre site Internet : adstock.ca •



célébrons  **25 ANS ENSEMBLE**

Jeudi 3 septembre

5 à 7 festif

Centre intergénérationnel
Organisé par la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie

4 à tard

Église de Saint-Daniel
Chansonner Danny Landry et bar sur place.
Organisé par le Comité des Loisirs de Saint-Daniel inc.

Vendredi 4 septembre

Fiesta sous la tente

Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher
Organisée par l'O.T.J. de Saint-Méthode en collaboration avec le Comité sportif d'Adstock

4 à 7 entre voisins

Chalet des loisirs de Sainte-Anne-du-Lac
Blé d'Inde et hot-dogs. Apporter vos consommations
Organisé par l'APEL du Huit en collaboration avec l'Association des propriétaires du lac à la Truite (APLT)

Samedi 5 septembre

Rallye pédestre et bingo

Chalet communautaire du Lac Jolicoeur
Blé d'Inde et hot-dogs.
Organisé par l'Association du lac Jolicoeur

Dimanche 6 septembre

Journée familiale de pêche

Parc à chevreuil, (Entrée sur la 1^{re} avenue à côté de la Coop)
Blé d'Inde et hot-dogs.
Organisée par le Club de chasse et pêche Saint-Méthode Inc.

Dîner, tournoi de poches et fers

Chalet des riverains du lac Bolduc
Blé d'Inde et hot-dogs.
Organisé par l'Association des propriétaires riverains du lac Bolduc

Party des voisins

Lieu à déterminer dans le secteur
Blé d'Inde et hot-dogs.
Organisé par l'Association des riverains du GLSF - Secteur Adstock

Lundi 7 septembre

Pique-nique familial

Terrain de balle, secteur Saint-Méthode
Hot-dogs, jeux de poches et jeux gonflables.
Organisé par la FADOQ St-Méthode



Plus d'information :
www.adstock.ca

418 422-2135

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2026

Du **13 au 19 septembre 2026**, le Québec soulignera la Semaine de la municipalité, une occasion de reconnaître le rôle essentiel des municipalités dans notre quotidien.

Derrière les services que nous utilisons chaque jour se trouvent des élus, des employés, des bénévoles et de nombreux partenaires qui travaillent avec engagement pour offrir un milieu de vie sécuritaire, dynamique et accueillant. De l'entretien des routes aux loisirs, en passant par l'urbanisme, la sécurité incendie, l'environnement ou encore les activités communautaires, la muni-

cipalité est au cœur de notre qualité de vie.

Cette semaine est aussi l'occasion de rappeler que la participation citoyenne est essentielle au développement de notre communauté. Que ce soit en s'impliquant dans un organisme, un comité consultatif, un événement ou simplement en participant aux activités locales, chaque geste contribue à faire d'Adstock une Municipalité vivante et tournée vers l'avenir.

En cette année où nous célébrons le 25^e anniversaire de la Municipalité d'Adstock, la Semaine de la municipalité prend une signification

toute particulière. Elle nous rappelle le chemin parcouru depuis le regroupement de 2001 et met en lumière la force de notre communauté.

Bonne Semaine de la municipalité à tous! •

DU 13 AU 19 SEPTEMBRE 2026

Semaine de la
municipalité

Votre municipalité, c'est plus que vous pensez!



Cet « À propos » fait suite à celui du mois de juin et porte sur les enjeux des finances municipales liés à la hausse des coûts d'infrastructures.

Le rapport principal publié en mai dernier, intitulé « **Un modèle arrivé à ses limites : un virage s'impose** », a été réalisé dans le cadre du chantier sur la fiscalité municipale de l'Union des municipalités du Québec. Pour avoir contribué et participé à cette démarche, je regrette que les médias aient retenu et mis l'accent que sur le fait que les municipalités voulaient plus d'argent.

En fait, le principal problème soulevé dans le rapport vient du fait que les municipalités dépendent encore presque exclusivement de la taxe foncière. Environ 70 % des revenus municipaux proviennent des taxes sur les immeubles résidentiels et commerciaux. Pendant ce temps, les municipalités doivent assumer des responsabilités de plus en plus nombreuses et coûteuses : entretien des routes, réseaux d'aqueduc et d'égouts, sécurité incendie, adaptation aux changements climatiques, logement, itinérance et infrastructures de loisirs.

Le déséquilibre devient particulièrement frappant lorsqu'on compare les responsabilités municipales aux revenus disponibles. Les municipalités gèrent près de 60 % des infrastructures publiques du Québec, mais ne reçoivent qu'environ 8 % de l'ensemble des revenus fiscaux générés au Québec.

Les infrastructures municipales vieillissent beaucoup plus rapidement que la capacité financière des villes à les réparer. Le déficit pour remettre les infrastructures en bon état atteignait déjà entre 45 et 50 milliards de dollars pour les routes et les infrastructures d'eau. La hausse actuelle des coûts de construction se maintient, ce déficit pourrait atteindre 94,5 milliards de dollars d'ici 2036.

À cela s'ajoute l'explosion des coûts de construction. L'UMQ estime que les municipalités absorbent maintenant environ 1,5 milliard de dollars supplémentaires chaque année uniquement en raison de l'augmentation des coûts liés aux travaux d'infrastructures. Une partie importante de cette hausse serait attribuable à la complexité administrative et aux normes gouvernementales. Ici, dans notre région, on ajoute celles reliées aux résidus amiantés qui font exploser les coûts sans aucune compensation. Cela crée une iniquité qui a été créée par le gouvernement.

Le financement provenant du gouvernement du Québec diminue également en proportion des besoins. La part municipale dans le Programme québécois des infrastructures serait passée de 7,9 % en 2016 à seulement 4,4 % en 2026.

Pour des municipalités comme Adstock, cette réalité est particulièrement préoccupante. Les territoires plus ruraux doivent entretenir un vaste réseau routier, des infrastructures essentielles et divers équipements municipaux avec une base de taxation plus limitée que celle des grands centres urbains. Chaque hausse du coût des matériaux, de l'asphalte ou des travaux publics exerce donc une pression directe sur les finances municipales et sur le compte de taxes.

Le rapport recommande plusieurs changements majeurs.

1. Créer un fonds permanent pour les infrastructures municipales dont l'objectif serait d'assurer un financement stable et prévisible pour réparer et entretenir les infrastructures existantes.
2. Simplifier les programmes gouvernementaux en les remplaçant par plusieurs programmes complexes par des transferts financiers plus simples et plus stables.
3. Réduire la lourdeur administrative en assouplissant certaines normes et procédures afin d'accélérer les projets municipaux et de réduire les coûts.
4. Diversifier les revenus municipaux de sorte à dépendre moins de la taxe foncière et obtenir davantage d'autonomie financière.

Le constat de l'UMQ est clair : les municipalités ont davantage de responsabilités, mais leurs revenus ne suffisent plus à suivre le rythme des besoins. Sans réforme du financement municipal, plusieurs villes et municipalités auront de plus en plus de difficulté à maintenir leurs infrastructures et les services auxquels les citoyens s'attendent alors que plusieurs infrastructures approchent de la fin de leur vie utile.

L'élection provinciale qui s'en vient sera le moment de bien positionner nos priorités. Nous serons là pour le rappeler.

Pascal Binet, votre maire

GALA DISTINCTION ET RECONNAISSANCE 2026

IL EST ENCORE TEMPS DE PROPOSER UNE CANDIDATURE !

Le Gala Distinction et Reconnaissance approche à grands pas ! Le 22 octobre prochain, la Municipalité d'Adstock rendra hommage aux citoyens, bénévoles, organismes, entreprises et partenaires qui contribuent, chacun à leur façon, au dynamisme et au rayonnement de notre communauté.

Vous connaissez une personne ou une organisation qui mérite d'être reconnue? Les mises en candidature sont toujours en cours ! Vous pouvez proposer la candidature d'un citoyen, d'un organisme, d'une entreprise ou même soumettre la vôtre.

Plusieurs distinctions seront remises lors de cette soirée, notamment les prix Personnalité de l'année, Événement de l'année, Entreprise honorée, Organismes honorés, Mérite Adstock – Citoyens émérites, Bénévoles de district, Coup de cœur patrimoine et Reconnaissance aux partenaires. Les nouveaux arrivants et les nouvelles naissances seront également soulignés.

Ne manquez pas cette occasion de mettre en valeur les personnes qui font une différence dans notre milieu.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité.

Cette soirée est également l'occasion de souligner la naissance de votre enfant ! Si votre enfant est né entre octobre 2024 et septembre 2026, vous pouvez encore l'inscrire au programme « Une naissance, deux arbres ». Il suffit de remplir le formulaire disponible sur notre site Internet dans la section *Services aux citoyens* > *Mesures d'aide aux citoyens*.

22 octobre 2026 | 18 h
Mont Adstock

GALA DISTINCTION & RECONNAISSANCE



Pour soumettre une candidature ou pour plus d'information :

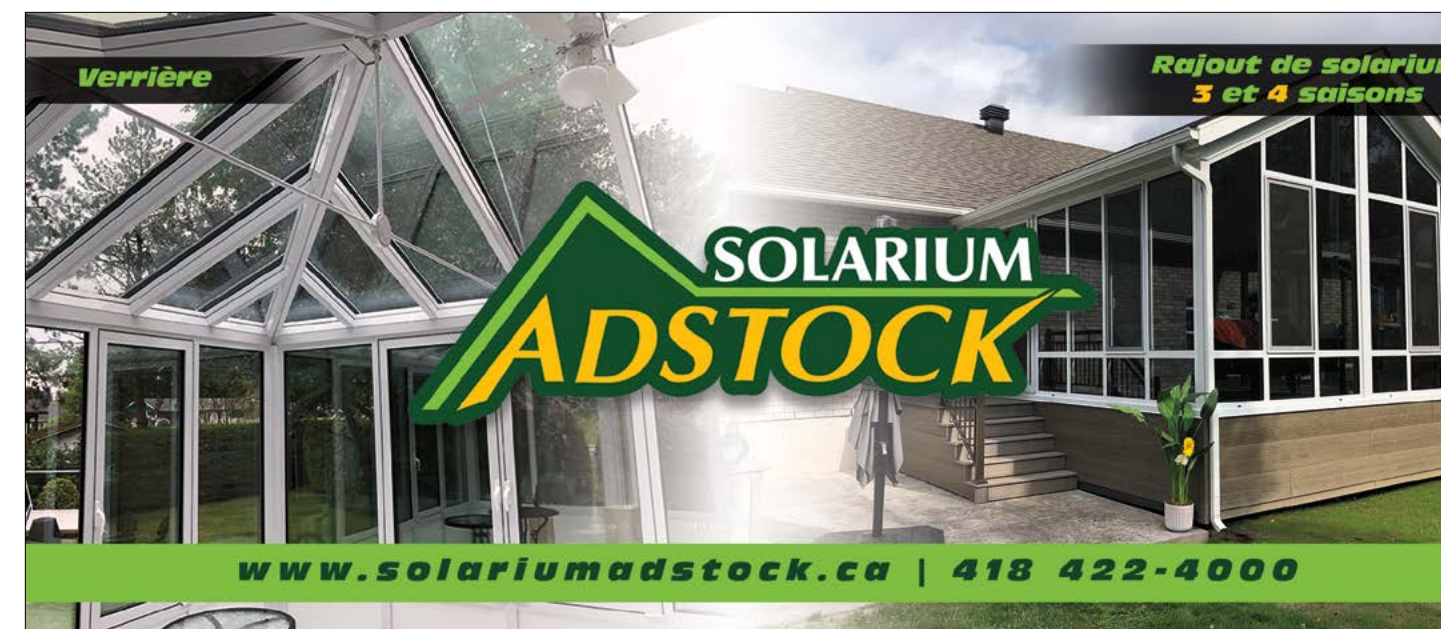


www.adstock.ca
info@adstock.ca
 418 422-2135



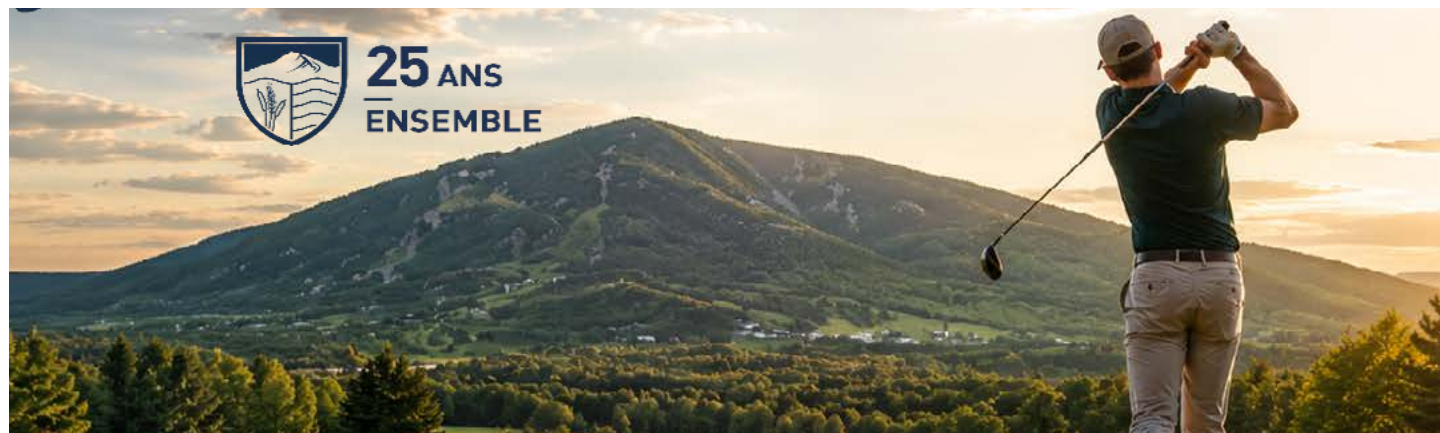
Verrière

Rajout de solarium 3 et 4 saisons



SOLARIUM ADSTOCK

www.solariumadstock.ca | 418 422-4000



TOURNOI DU 25^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

UN TOURNOI DE GOLF AU BÉNÉFICE DES COOPÉRATIVES ET UN 6 À 8 POUR SE RASSEMBLER.

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la Municipalité d'Adstock, nous vous invitons à participer à un tournoi de golf bénéfice dont tous les profits seront remis aux coopératives de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Ces organisations jouent un rôle essentiel en offrant des services de proximité à notre communauté.

Réalisé en collaboration avec M. Ralph Koehler, propriétaire de la Station récréotouristique du Mont Adstock, le tournoi se déroulera le **vendredi 11 septembre 2026** en formule « shotgun ».

Accueil des golfeurs : dès 11h30

Départ : 12h30

Tarification

- Foursome : 320 \$ (taxes incluses)
- Inscription individuelle : 80 \$ (taxes incluses)

Le coût d'inscription comprend la voiturette ainsi que l'accès au 6 à 8.

6 à 8 rassembleur

Dès 18h00, joignez-vous à nous au chalet d'accueil du mont Adstock pour une soirée conviviale comprenant animation musicale, bouchées et réseautage. Que vous soyez golfeur ou non, tous sont les bienvenus ! Billets pour le 6 à 8 : Prévente : 20 \$ À la porte : 25 \$ Même si vous ne participez pas au tournoi, votre présence au 6 à 8 contribuera directement au maintien des services de proximité offerts dans notre municipalité.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Zackary Tardif - 418 422-2135, poste 226 - evenements@adstock.ca

Au plaisir de vous accueillir pour cette activité spéciale soulignant les 25 ans d'Adstock ! •

INVITATION SPÉCIALE

AUX ANCIENS ÉLUS ET ANCIENS EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la fondation de la Municipalité d'Adstock, les anciens élus qui ont siégé et les anciens employés municipaux qui ont œuvré à la Municipalité depuis 2001, vous êtes particulièrement invités à une petite réception civique.

Cet événement se tiendra **le vendredi 11 septembre 2026** à la Station récréotouristique du Mont Adstock dans le cadre du Tournoi de golf bénéfique de la municipalité, dont les profits seront recueillis au profit des coopératives offrant des services de proximité sur notre territoire.

Si vous êtes intéressés à vous joindre pour le tournoi de golf (80 \$/personnes ou 320 \$/quatuor) et participer au 6 à 8 festif comprenant des bouchées (20 \$), vous pouvez nous contacter afin de nous aider à planifier cette soirée, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de :

Zackary Tardif - 418 422-2135, poste 226 - evenements@adstock.ca

Un cocktail d'accueil vous sera offert à 18h30 dans la petite salle à droite et sera suivi d'un moment d'échange avec le conseil municipal actuel. Ce sera le moment aussi de se remémorer l'évolution de notre communauté.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver pour cette célébration toute spéciale. Votre présence contribuera à faire de ce 25^e anniversaire un moment rassembleur.

Au plaisir de vous accueillir! •

PROGRAMMATION AUTOMNALE 2026

Le Service des loisirs et de la culture est heureux de vous présenter la programmation automnale 2026. Encore une fois, nous vous présentons des

activités pour toute la famille. Nous vous proposons autant des activités culturelles que des activités de loisirs englobant plusieurs occupations.

PROGRAMMATION COMPLÈTE :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
Cours Full Body Band Enseignante : Mélanie Brousseau 18h00 à 19h00 <i>Gymnase du complexe sportif</i>	Cours Mini-Cheer École de danse Move 18h00 à 19h00 <i>Gymnase du complexe sportif</i>	Ligue de Volleyball amicale 19h00 à 21h00 <i>Gymnase du complexe sportif</i>	Cours de peinture avec Louissette Perreault 10h00 à midi <i>Salle du Centre intergénérationnel</i>	Cardio-danse parent-enfant École de danse Move <i>Gymnase du complexe sportif</i> Heure à déterminer
Pratique Hockey Plaisir 17h45 à 20h35 <i>Patinoire du complexe sportif</i>	Ligue de Pickelball municipale Horaire flexible 19h00 à 21h00 <i>Gymnase du complexe sportif</i>	Cours de danse country MG Danse Country Pop 19h00 à 21h00 <i>Salle Desjardins</i>	Ligue de Pickelball municipale En mode horaire flexible 10h00 à midi <i>Gymnase du complexe sportif</i>	
	Cours de patin 18h00 à 19h00 <i>Patinoire du complexe sportif</i>		Cours de karaté Enseignante : Marie-Pier Dubois 18h30 à 20h00 <i>Gymnase du complexe sportif</i>	

Pour plus d'information, visiter l'adresse suivant :

<https://www.adstock.ca/loisirs-culture-et-vie-communautaire/programmation-et-inscription/>
ou bien contacter **Erick Lampron, 418 422-2135, poste 236** ou à loisirs@adstock.ca •

GESTION IMMOBILIÈRE ADSTOCK

IMMEUBLES À REVENUS
CHALET À LOUER
9, rue de la Plage Est
Adstock, Qc G0N 1S0
gja1@live.ca

www.gestionimmobiliereadstock.com
418 422-5502

DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

ROYAL LEPAGE
BLANC & NOIR

**C: 418 334-4774
B: 418 338-4220**

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca

100 ANS POUR MADAME PIERRETTE JOLICOEUR-LEHOUX

RICHARD SAMSON

Pour cette occasion, la famille avait organisé un grand rassemblement le 9 août dernier, dans son patelin au mont Adstock. Une centaine d'invités ont célébré la vie active de cette citoyenne, longtemps impliquée dans sa communauté.

Le maire de la municipalité lui a remis un certificat honorifique et une plante pour souligner cette occasion bien spéciale.



Pierrette Jolicoeur est bien connue des gens du grand Adstock, de la Guadeloupe et de Thetford Mines. Tout au cours de sa vie, elle a œuvré pour plusieurs causes sociales.

La jeune femme

Elle est née à St-Méthode en 1926. Elle a fait ses études au couvent de la paroisse et à l'École Normale de Beauceville pour obtenir son brevet d'enseignement. Pendant trois ans, elle a enseigné dans trois écoles de rangs différentes.

Mais à 20 ans, elle a rencontré un beau jeune homme de St-Daniel, Gérard Lehoux. C'est le grand amour. Comme une femme mariée ne devait pas enseigner, madame Jolicoeur alla s'installer à St-Daniel pour élever sa famille. Elle a eu cinq enfants, dont quatre garçons et une fille.



Ses implications

Malgré le temps consacré à l'éducation de ses enfants, il lui en restait pour s'investir dans la communauté de multiples façons : les Fermières pendant 50 ans, sacristine pendant plusieurs années, marguillière, secrétaire de l'Âge d'Or pendant 40 ans, Vie active, et plusieurs autres associations. Elle a même organisé des loisirs à St-Daniel pour enseigner à de jeunes danielois à tricoter, à sculpter ou travailler le bois, à socialiser mais aussi à jouer.

Voyant les personnes âgées isolées, Pierrette a participé à la fondation du Comité de bénévoles qui visitait les malades et les accompagnait aux services de santé. Elle a également siégé sur le conseil d'administration de l'Association de l'Action volontaire de l'Amiante (AVAA).

Félicitations! Santé et bonheur pour la suite! •

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Les élèves de la classe de 5^e-6^e année ont décidé de faire pousser un jardin dans les bacs près de la classe extérieure. Étant donné qu'il n'y a pas d'école pendant une grande partie de la période estivale, la responsabilité d'arroser le jardin a été transférée aux enfants du terrain de jeux. Ce jardin est public. Chacun pouvait l'entretenir et même se servir lorsque les légumes étaient prêts. Nous tenons à remercier La Coop Saint-Méthode qui a participé à ce projet en fournissant de la terre à jardin et de l'engrais. •



COMPÉTITION DE ROBOTIQUE

MÉLANIE ROY

Le 21 avril dernier, ce tenait la compétition annuelle de robotique du Centre de services scolaires des Appalaches. Seize élèves représentaient fièrement l'école aux Quatre-Vents dont une équipe dans la catégorie recrue et quatre équipes dans la catégorie experts. Les élèves sélectionnés ont travaillé pendant des mois (récréations, diners, temps libre ...) à la programmation de leur robot. La journée de la compétition la règle surprise a été dévoilée. Les cerveaux ont travaillé fort à résoudre des problèmes, penser à réorganiser la programmation le tout en travaillant en équipe et en persévérant malgré la complexité de la tâche. L'équipe de Léa Fortin, Coralie Fortin et Nathane Dojilo ont remporté la médaille d'or et sont reparties avec la bannière dans la catégorie Expert. Ce fut une belle expérience pour tous ! •



3
BALANCES
DISPONIBLES

SPEEDWAY
RÉCUPÉRATION

Timothée Jacques

NOUVEAU
SERVICE
DE CONTENEURS
ET BACS

1161, route de l'Église, Adstock QC GON 1S0

418 335-1530

Anciennement
Villa rustique



AVIS IMPORTANT | LIMITONS L'UTILISATION DE L'EAU

La Municipalité d'Adstock invite les citoyens du secteur Saint-Méthode et du lac Jolicoeur à réduire autant que possible leur consommation d'eau et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le manque de précipitations des derniers mois empêche notre nappe phréatique de se recharger suffisamment. De plus, il a été observé une moyenne de consommation d'eau plus élevée qu'à pareille date l'an passé. Ces éléments impactent directement le niveau de nos puits. Afin de préserver nos réserves et d'assurer une capacité adéquate pour la période hivernale, une utilisation responsable est essentielle.

Interdictions et mesures à respecter :

- remplissage des piscines, spas et autres installations récréatives;
- arrosage des pelouses, jardins, arbres et arbustes;
- lavage des véhicules;
- lavage des entrées, stationnements, bâtiments ou surfaces extérieures;
- tout autre usage non essentiel de l'eau potable.

À la maison, chaque geste compte :

- limitez le temps de douche;
- fermez le robinet pendant le brossage des dents et la vaisselle;
- faites fonctionner la laveuse et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins;
- évitez de laisser couler l'eau inutilement;

- reportez toute utilisation non essentielle de l'eau.

Cette situation nous concerne tous. Une consommation excessive pourrait entraîner une diminution encore plus importante de nos réserves et compromettre notre capacité à répondre aux besoins essentiels de la population.

Nous vous demandons votre entière collaboration. Merci de contribuer à protéger notre eau potable et à préserver nos réserves pour les besoins essentiels de notre communauté! •



VIDANGE DE PISCINE

PROTÉGEONS NOS LACS ET COURS D'EAU

L'eau des piscines, particulièrement celles traitées au sel, peut avoir des impacts sur les milieux hydriques. Les chlorures (sels) qu'elle contient peuvent s'accumuler dans les lacs et les cours d'eau, nuire à certains organismes aquatiques et affecter la qualité de l'eau.

Piscines au sel

Les eaux provenant d'une piscine au sel ne doivent pas être rejetées directement dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide, un fossé ou la bande riveraine. Lorsque les conditions du site ne permettent pas leur infiltration adéquate sur le terrain, il faut réaliser leur récupération et leur transport vers un site autorisé.

Procédure recommandée pour les piscines et spas au chlore ou au brome

1. Cesser l'ajout de chlore ou de brome.
2. Retirer la toile et maintenir le système de filtration en fonction.
3. Attendre 15 jours.
4. Déverser l'eau sur le terrain afin qu'elle s'infiltre dans le sol avant d'atteindre un plan d'eau.

Important : La vidange doit être réalisée par temps sec afin de favoriser l'infiltration dans le sol et d'éviter le ruissellement vers les fossés, les lacs et les cours d'eau.

En adoptant ces bonnes pratiques, vous contribuez à la protection de nos lacs et de nos cours d'eau. •

POMPIERS/POMPIÈRES VOLONTAIRES

La Municipalité d'Adstock située à mi-chemin entre Thetford Mines et Saint-Georges de Beauce, Adstock compte près de 5 000 habitants incluant les résidents saisonniers.

Reconnue comme étant la capitale du plein air et de la villégiature dans les Appalaches, Adstock se distingue par son dynamisme et est actuellement en plein essor, avec plusieurs projets de développement à venir, offrant de réelles opportunités pour contribuer à façonner l'avenir de la Municipalité.

CE QUE NOUS OFFRONS

- un environnement de travail stimulant et convivial;
- un poste temps partiel sur appel;
- salaire régi par l'entente de la Brigade du Service de sécurité incendie d'Adstock en vigueur.

CE QUI T'ATTEND

Tu veux faire une différence dans ta communauté? Joins-toi à notre équipe de pompiers volontaires! Tu interviendras lors d'incendies, de sauvetages et d'autres situations d'urgence. Tu participeras aussi aux entraînements, à l'entretien des équipements et aux activités de prévention. Un engagement stimulant, humain et essentiel pour protéger les citoyens.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Intervenir lors d'incendies et de situations d'urgence.
- Participer aux opérations de sauvetage et d'assistance aux citoyens (sauvetage en forêt, désincarcération et sauvetage nautique).
- Prendre part aux entraînements et aux formations obligatoires afin de maintenir ses compétences.
- Assurer l'entretien des équipements, des véhicules et de la caserne.
- Participer aux activités de prévention, de sensibilisation et de sécurité incendie auprès de la population.

- Travailler en équipe afin d'assurer la sécurité de la communauté.
- Effectuer toute autre tâche connexe liée au bon fonctionnement du Service de sécurité incendie.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'une formation de pompier niveau I et/ou DEP sécurité incendie ou avoir de l'intérêt pour la formation (la Municipalité paie la formation).
- Avoir un permis de conduire valide (classe 3 ou 4A est un atout).
- Posséder son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire.
- Démontrer une capacité à résister au stress en situation d'urgence.
- Faire preuve d'esprit d'équipe et de bon jugement.
- Posséder une bonne forme physique en relation avec les tâches demandées par le poste.
- Demeurer à Adstock, travailler dans une entreprise ayant pignon sur rue sur le territoire de la Municipalité ou résider dans un rayon compris entre 5 et 10 kilomètres de toutes limites de la Municipalité.

TU VEUX FAIRE LA DIFFÉRENCE ? VOICI COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de présentation au plus tard le 30 septembre 2026 à : Stéphanie B.-Gaulin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec) G0N 1S0 ou greffe@adstock.ca



BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

Mercredi : 18h30 à 19h30
Jeudi : 13h00 à 14h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliojgmarois@gmail.com
Bibliothèque-Jean-Guy-Marois

SUGGESTIONS DE LECTURE

LINDA ROY

LE MURMURE DES BOMBES, tome 1-2 (série)

Marthe Laverdière

Horticultrice depuis une trentaine d'années, mais aussi humoriste, animatrice, romancière et amoureuse à temps plein, Marthe a tous les talents. Bien qu'on l'invite sur toutes les scènes, elle reste fidèle à sa terre du rang de La Fourche, qui l'inspire tant. Autrice de plusieurs best-sellers, elle poursuit avec brio et plaisir son exploration de la fiction.

Dans le premier tome, **Adrien**, la vie est facile pour lui. Fils de notaire et beau parleur, il s'amuse, court la galipote et prend son temps pour choisir son avenir. Pour son ami Jérôme, c'est différent sur la terre agricole de son père. Ça brasse en Europe et la menace d'une guerre est bien réelle. Dans le deuxième tome, **Armand**, le fracas lointain des bombes résonne jusqu'au cœur de personnages déjà meurtris par la violence et les cruautés de la vie.



ROCHE, PAPIER, CISEAUX (roman policier)

France Lorrain

Romancière québécoise de romans historiques et pour la jeunesse, c'est son premier roman policier. Elle est enseignante de niveau primaire et chargée de cours à l'Université de Montréal. Sa série **La Promesse des Gélinas** l'a fait connaître comme romancière au Québec, chaque tome s'étant vendu à plus de 75 000 exemplaires.

À l'école primaire Des Moissons, le quotidien des élèves oscille entre apprentissage, jeux et vie sociale... L'arrivée d'une nouvelle directrice fait naître l'espoir d'apaiser un climat malsain. Au centre des tensions se trouve madame Linda, dont la rigidité et l'inflexibilité alimentent les conflits avec certains collègues et parents d'élèves. Pourtant, un vendredi soir de décembre, elle est retrouvée assassinée dans son local de classe. Entre collègues hostiles et parents déterminés à la faire renvoyer, qui pouvait nourrir une haine suffisante envers cette enseignante pour lui planter un ciseau en plein cœur ?

Capsule santé

AUTOMNE, HABITUDES, EXTÉRIEUR, NATURE

AVEC MIREILLE LESSARD

La fin de l'été ne doit pas être une déception. On ne peut pas arrêter le changement de saisons, mais on peut commencer l'automne en faisant des choix sains et actifs auxquels on pense naturellement pendant le printemps ou l'été.

L'été, nous avons automatiquement tendance à nous sentir bien, parce qu'après tout, c'est l'été! Si vous avez été actif au cours des derniers mois, les nuits qui rafraichissent et les feuilles qui commencent à changer de couleur ne sont pas une raison pour refroidir votre ardeur. L'une des meilleures façons de rester en santé est de faire de l'**activité physique**, n'importe quel jour de l'année.

Voici sept habitudes estivales qu'il vaut la peine de poursuivre pendant l'automne :

- 1. Conserver un esprit estival.** Continuez à faire des activités en essayant d'être dehors le plus souvent possible.
- 2. Être actif le matin.** Lorsque vous faites de votre temps actif une priorité, vous vous sentez mieux le reste de la journée.

3. Travailler dans la cour ou le jardin. N'oubliez pas que les tâches automnales comme ramasser les feuilles mortes et planter des bulbes sont de bonnes occasions pour faire de l'activité et respirer de l'air frais.

4. Boire beaucoup d'eau.

5. Rester connecté avec la nature. Même si vous ne pouvez pas nécessairement sortir des sentiers battus cet automne, essayez d'explorer quelques-uns des espaces verts aux alentours ou de visiter un champ de citrouilles dans une ferme potagère, un verger ou un labyrinthe dans un champ de maïs.

6. Aller au bout de votre énergie. Trouvez le moyen d'intégrer de petites séances d'activité physique à votre journée pour ainsi ressentir une bonne fatigue à l'heure du coucher.

7. Profiter de la lumière naturelle. Comme les journées raccourcissent, faites un effort pour sortir pendant la journée afin de réguler votre horloge interne.

Source : <https://montougo.ca/manger-mieux/habitudes-alimentaires/7-conseils-alimentaires-bons-pour-le-moral>

254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR

facebook

GYM SCDM



INFORMATIONS DIVERSES

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉCUPÉRATION

Dans le cadre de la collecte des matières résiduelles, nous demandons aux citoyens de bien vouloir placer leurs bacs de déchets et de récupération en bordure de leur entrée, la veille du jour de collecte.

Nous vous prions également de vous assurer que les bacs ne soient pas trop lourds et que le couvercle ne soit pas attaché, afin de faciliter la manutention et d'assurer une collecte sécuritaire et efficace.

VISIBILITÉ DU NUMÉRO CIVIQUE

Tout propriétaire doit s'assurer que le numéro civique de l'immeuble est clairement visible de la voie publique dans les deux directions de circulation.

Cette obligation vise notamment à permettre une identification rapide et efficace de la propriété afin d'assurer adéquatement les services municipaux, notamment le service de vidange des fosses septiques, les inspections municipales, ainsi que les interventions du Service de sécurité incendie et du Service de police.

Lorsque l'aménagement des lieux ou la configuration de la propriété ne permet pas une visibilité adéquate du numéro civique dans les deux directions de circulation, celui-ci doit être affiché à un endroit ou à des endroits permettant de répondre à cette exigence.

La visibilité et la lisibilité du numéro civique doivent être maintenues en tout temps et ne doivent pas être obstruées

par la végétation, la neige, des constructions, des véhicules ou tout autre élément pouvant en empêcher l'identification.

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS – ÉCOCENTRE

La Municipalité met à la disposition de ses citoyens un écocentre municipal, situé au **178, rue Fortin Nord (parc industriel de St-Méthode)** accessible gratuitement aux résidents afin de leur permettre de disposer adéquatement de leurs matières résiduelles et de certains matériaux selon l'horaire suivant :

Horaire : du 14 mai au 31 octobre 2026

Jeudi : 16h00 à 20h00

Samedi : 8h00 à 14h00

Vous pourrez trouver les informations concernant le fonctionnement ainsi que les matières acceptées et refusées sur le site de la Municipalité sous l'onglet « Services aux citoyens », « Gestion des matières résiduelles » et cliquer sur ÉCOCENTRE.

Les citoyens peuvent également utiliser gratuitement l'Écocentre de Thetford Mines, jusqu'à concurrence de trois visites par année, sur présentation d'une preuve de résidence valide.

Ces services sont offerts afin de faciliter la gestion responsable des matières résiduelles, de favoriser le réemploi et la récupération, et de réduire les dépôts inappropriés de matières sur le territoire municipal.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration!

La recette du mois

CRÈME DE RUTABAGA ET CAROTTES À L'ÉRABLE

8 à 10 PORTIONS

Cette soupe ne manquera pas de vous rappeler la purée de patates aux carottes et rutabaga de votre enfance!

INGRÉDIENTS

- 4 tasses de carottes, pelées et tranchées
- 4 tasses de rutabaga, pelé et coupé en cubes
- 2 oignons émincés
- 3 c. à soupe de beurre
- 8 tasses de bouillon de poulet
- 2 pommes de terre Russet pelées et coupées en cubes
- 3 c. à soupe de sirop d'érable
- ¼ tasse de crème 35%
- Sel et poivre

PRÉPARATION

Dans une casserole, faire revenir les carottes, le rutabaga et les oignons dans le beurre environ 5 minutes sans coloration. Ajouter le bouillon, les pommes de terre et le sirop d'érable. Porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter environ 25 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Au mélangeur, réduire la soupe en purée lisse. Ajouter la crème. Saler et poivrer. Servir chaud.

Bon appétit!



TRUC

Du vinaigre pour repousser les fourmis : versez un peu de vinaigre blanc tiède sur les nids de fourmis. Versez-en sur les bords de fenêtres, comme ça elles ne s'inviteront plus chez vous.



OUVERTURE DÉPÔT DE BRANCHES

Le site de dépôt de branches du rang des Campagnards sera ouvert aux résidents **les fins de semaine du 25 septembre, 2 octobre et 9 octobre 2026**. Seules les branches sont acceptées sur ce site. Aucune autre matière ne sera tolérée. •



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE - RAPPEL

La Municipalité d'Adstock rappelle que l'installation des abris d'auto temporaires est autorisée du **1^{er} octobre au 30 avril inclusivement**. Merci de respecter ces dates afin d'assurer la sécurité et l'harmonie visuelle dans nos quartiers. •

Forfait Renaud Doyon

Déneigement à contrat ou à la fois

418-422-2143 Laissez un message
Cell: 418 333-0106

382, 10^e rang, Adstock (Québec), G0N 1S0

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat-es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.



Un dernier BLITZ pour le tirage du 31 octobre pour la survie de votre COOP de Sacré-Coeur-de-Marie. Il reste encore des billets disponibles au dépanneur de SCDM - 250 Chemin Sacré-Coeur O, Adstock. Merci de votre soutien !



BILLET DE TIRAGE

PRIX: VOITURETTE DE GOLF ÉLECTRIQUE - BM AUTO INC.
VALEUR DE 15 000\$ (7 500 \$ SI GAGNANT(E) DÉSIRE L'ARGENT)

PRIX: VÉLO ÉLECTRIQUE - CYCLES VALLIÈRES
VALEUR DE 2 500\$

PRIX: BON D'ACHAT IGA ST-PIERRE THETFORD MINES DE 500\$

PRIX: BON D'ACHAT GRACIEUSETÉ DE COOP MULTISERVICES DE 500\$

PRIX: BON D'ACHAT RONA DE 250\$

Les tirages auront lieu le **31 octobre 2026** à 22 h à la Salle du Centre intergénérationnel au 252, ch. Sacré-Coeur Ouest, Adstock. Les prix ci-haut mentionnés devront être réclamés avant 16 h le **30 novembre 2026** à la Coop Multiservices de S.C. de Marie. Règlements pour les tirages affichés à la Coop Multiservices de S.C. de Marie.

Licence : RACJ-NO : 0000

Prix du billet : \$ 20.00

Billets émis : 1600

Nuimrotés de 1 à 1600

No : 0000

MERCI À NOS PARTENAIRES !



ORGANISMES D'ADSTOCK : DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AVANT LE 25 SEPTEMBRE

La Municipalité d'Adstock invite tous les organismes souhaitant obtenir une aide financière pour leurs projets ou activités à compléter le formulaire en ligne dès maintenant afin de planifier le budget municipal 2027.

Formulaire et détails : www.adstock.ca, dans la section Développement socio-économique, vous trouverez la page Soutien aux organismes et aux entreprises.

Date limite : 25 septembre 2026

Pour information : info@adstock.ca ou 418 422-2135

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Invitation à toute la population à venir visiter la bibliothèque Jean-Guy-Marais lors d'une journée Portes ouvertes **samedi le 26 septembre 2026 de 9h00 à 11h30** dans le cadre des Journées de la culture. C'est la journée idéale pour venir découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque municipale.

Située dans le Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher, la bibliothèque détient une collection intéressante de livres pour adultes. Le secteur jeunesse n'est pas oublié avec la mezzanine qui est aménagée spécialement pour eux. C'est un service gratuit pour tous les citoyens résidant sur le territoire d'Adstock.

Cette année, nous offrons un **atelier de fabrication d'un cerf-volant** aux jeunes. Les places sont limitées à 15 jeunes. L'inscription est obligatoire afin d'acheter le matériel nécessaire à l'activité. Inscriptions au bibliojgmarois@gmail.com ou 418 422-2204.

Lors de cette journée, vous pourrez devenir membre et ainsi profiter de ce loisir extraordinaire. Il y a sûrement un bon livre qui vous interpellera! •

PORTES OUVERTES
à la
BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MARIS

26 SEPTEMBRE 2026
DE 9 H 00 À 11 H 30

ACTIVITÉ SPÉCIALE : ATELIER DE FABRICATION DE CERFS-VOLANTS!

INSCRIPTION REQUISE - 15 PLACES DISPONIBLES

[BIBLIOJGMARIS@GMAIL.COM](mailto:bibliojgmarois@gmail.com) | 418-422-2204



FIN DE SAISON: On s'occupe de tout !!

- Shrinkage et remisage intérieur/extérieur
- Techniciens professionnels et certifiés
- Changement d'huile et inspection complète
- Service de transport offert



RÉSERVEZ VOTRE PLACE MAINTENANT - PLACES LIMITÉES !

3670 Boul. Frontenac Ouest - Merciermarine.com

418-423-5517 poste 211



CORRESPONDANCES

- Réceptions d'une aide financière pouvant atteindre 60 000 \$ du ministère des Transports pour des travaux d'amélioration du réseau routier et d'une subvention de 25 000 \$ du Fonds plein air de la MRC des Appalaches afin de bonifier la piste cyclable municipale.
 - Confirmation d'une aide financière pour réaliser une étude visant à établir un diagnostic organisationnel et à évaluer les possibilités de coopération intermunicipale avec La Guadeloupe et Courcelles-Saint-Évariste.
 - Démissions de Chantal Jacques et Marise Jacques du Comité d'embellissement de Sacré-Cœur-de-Marie, remerciements pour leur implication.
 - Dépôt d'une pétition citoyenne relativement à une situation répétitive impliquant un chien dangereux au centre du village de Saint-Méthode : les démarches ont déjà été entreprises et la direction générale a été mandatée pour régler la problématique.
- ## ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- Processus de recrutement pour un poste permanent à temps complet de préposé-opérateur aux services généraux.
 - Le bilan trimestriel du Service des communications a été présenté.
 - Le conseil a adopté le règlement autorisant un emprunt de 803 958 \$ pour l'acquisition d'un nouveau camion auto-pompe et de ses équipements.
 - Adoption de différentes résolutions permettant de refinancer certains emprunts existants et d'obtenir un financement temporaire de 819 269 \$ afin de poursuivre les travaux de réfection de la route du Mont-Adstock.
 - Embauche de deux préposés aux services généraux à temps complet afin de répondre aux besoins du Service des travaux publics.
 - Adoption d'une résolution d'appui au milieu communautaire autonome afin de demander au gouvernement un meilleur financement des organismes qui offrent des services essentiels à la population.
 - Demande au gouvernement du Québec de permettre de nouveau l'admissibilité des projets de pavage de chemins de gravier dans le Programme d'aide à la voirie locale.
 - Dépôt du certificat concernant le règlement d'emprunt 324-26 : aucune signature n'a été recueillie, le règlement est donc approuvé.
 - Un avis de motion et dépôt du projet de règlement 325-26 visant à établir des mécanismes permettant le paiement du

droit de mutation en plusieurs versements dans les zones M5.2-1 et M5.2-6.

- La Municipalité est impliquée dans un dossier à la Cour du Québec, division des petites créances. Mandat à la greffière adjointe Stéphanie Boissonneault-Gaulin pour représenter officiellement la Municipalité dans ce dossier.
- Le conseil a autorisé l'achat de deux billets à 150 \$ chacun pour le souper-bénéfice annuel du Centre de pédiatrie sociale des Appalaches, qui aura lieu au mont Adstock le 7 novembre.
- La Municipalité participera au processus de candidature du Gala Zénith de la Chambre de commerces et d'industries de la région de Thetford.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes pour le développement du pôle agroalimentaire de Sacré-Cœur-de-Marie.
- Adoption du second projet de modification du règlement d'urbanisme suite à la consultation publique afin d'ajuster différentes dispositions réglementaires.
- Dérogation mineure acceptée visant un terrain situé au 5^e rang.
- Approbation de projets (PIIA) : le conseil a autorisé plusieurs projets de construction et d'aménagement dans les secteurs du mont Adstock et du lac du Huit.
- Des inspecteurs ont été autorisés à effectuer la caractérisation des bandes riveraines du Grand lac Saint-François. Deux demandes d'aide financière seront déposées afin de poursuivre la lutte contre le myriophylle à épis au lac du Huit et au Grand lac Saint-François.
- Le conseil a autorisé une contribution municipale de 28 853 \$ pour l'aménagement de nouveaux sentiers et la gestion des opérations du site récréotouristique du mont Grand Morne, en partenariat avec Sainte-Clotilde-de-Beauce.
- Adoption définitive du règlement 299-24-8 qui modifie plusieurs dispositions du Règlement d'urbanisme 299-24. Toutes les formalités avaient été respectées et aucune demande d'approbation référendaire n'avait été déposée.
- Dérogation mineure acceptée pour le 13, chemin du Bocage.
- PIIA pour le 52, chemin du Versant approuvé avec diverses conditions.
- Piste multifonctionnelle – phase 2 - mont Adstock / lac à la Truite : pour permettre une ouverture sécuritaire et respecter les ententes avec les propriétaires, le conseil a autorisé une dépense de 37 600 \$ pour l'installation de clôtures, chicanes de vélo et affichage de sécurité et touristique.



reuls. Paiement final de 101 632 \$, libération de la retenue et réception définitive des travaux.

- Le conseil mandate la direction générale ou la greffière adjointe pour finaliser l'embauche de deux préposés aux services généraux à temps complet afin de répondre aux besoins du Service des travaux publics.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Le conseil a adopté le projet révisé du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Appalaches pour la période 2026-2036.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Autorisation de signature des protocoles d'entente avec l'O.T.J. St-Méthode, le Comité des loisirs Sacré-Cœur-de-Marie et le Comité des loisirs Saint-Daniel afin d'encadrer la collaboration entre la Municipalité et ces organismes pour l'organisation des camps de jour.
- Une somme de 11 000 \$ a été autorisée afin de déplacer une portion du sentier de motoneige entre le lac à la Truite et le mont Adstock.
- Appuie à la demande de financement de l'Association des riverains du lac Jolicoeur dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui permettra d'améliorer les installations communautaires utilisées par les aînés.
- Le Comité sportif Adstock est autorisé à tenir le Tournoi des rues les 28 et 29 août 2026 au terrain de baseball du secteur Saint-Méthode. La Municipalité autorise également le prêt d'équipements et l'aide technique.
- Dans le cadre du 25^e anniversaire de la Municipalité, le conseil autorise des aides techniques et/ou financières aux comités et organismes qui organisent les activités de la Fête des quartiers; les dépenses liées au tournoi de golf-bénéfice; les dépenses liées au 6 à 8 festif au mont Adstock.
- Un siège supplémentaire est créé à la Commission des loisirs et de la vie communautaire pour le Comité sportif Adstock. •

EXCAVATION RODRIGUE & FILS
RBQ: 2323-9106-76

Julien Paquet
418 334.7401
j.paquet@excavationrodrigue.ca

Samuel Francoeur
418 334.4317
s.francoeur@excavationrodrigue.ca

45, Notre-Dame Sud, Adstock (Qc) GON 1S0

DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE SELON L'ARTICLE 73 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 mai 2026, a adopté la résolution 26-05-170 afin de se prévaloir de l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales (ci-après la LCM) afin que l'assiette d'une voie publique existante soit conforme aux titres. Cette voie correspond à une partie de l'assiette de la route Sainte-Clémence (lot 5 448 582 du cadastre du Québec), telle qu'identifiée sur la description technique préparée par Charles Perron, arpenteur-géomètre, sous le numéro 5 322 de ses minutes.

Le texte intégral des articles 73 et 74 de la LCM est reproduit ci-après :

« 73. Lorsqu'elle constate que l'assiette d'une voie publique existante n'est pas conforme aux titres, la municipalité locale approuve par résolution la description technique du terrain préparée par un arpenteur-géomètre qui correspond à cette assiette, d'après le cadastre en vigueur.

Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, doit être déposée au bureau de la municipalité.

La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis qui :

1° identifie le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa, en utilisant autant que possible le nom de la voie publique concernée;

2° identifie la résolution approuvant la description du terrain, mentionne sa date et le fait que l'assiette du terrain est déterminée conformément à cette description;

3° reproduit le texte de l'article 74 et fait les liens nécessaires avec l'objet de l'avis.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa devient la propriété de la municipalité à compter de la date de la première publication de l'avis prévu au troisième alinéa. Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant le terrain devenu sa propriété par l'effet

du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article et à l'article 74, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux cinq premiers alinéas ont été accomplies.

74. Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 7 et 11, le troisième alinéa de l'article 12 et les articles 75 à 121 et 128 à 132 de la Loi concernant l'expropriation (chapitre E-25) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73. »

Conformément à l'article 73 de la LCM, une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, a été déposée au bureau de la Municipalité. Toute personne intéressée à consulter la description technique démontrant l'emplacement concerné par le présent avis public peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

Cet avis constitue la seconde publication requise par la loi.

Donné à Adstock, ce 5 août 2026.

Le directeur général, *Jérôme Grondin*

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 17 août 2026, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté les projets de règlements suivants :

- Règlement numéro 298-24-1 modifiant le règlement du Plan d'urbanisme numéro 298-24;
- Règlement numéro 299-24-9 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Le projet de règlement numéro 298-24-1 a pour objet d'ajouter des moyens de mise en œuvre afin d'améliorer l'offre de logements familiaux dans des secteurs ciblés.

Le projet de règlement numéro 299-24-9 a pour objet d'assujettir la délivrance de certains permis pour la construction d'habitation unifamiliale (H1) à la conclusion d'une entente préalable afin d'améliorer l'offre en matière d'unité de logement familial dans les zones M5.2-1 et M5.2-6.

Une assemblée de consultation publique aura lieu le **lundi 14 septembre à 19h00** à l'Édifice Bernardin-Hamann à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité présentera les principaux éléments des projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Les

projets ne contiennent pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de règlement sont disponibles sur le site Internet à la page Règlements municipaux accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ces projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 11 septembre 2026 par les moyens suivants :

par courriel : dg@adstock.ca

par courrier : À l'attention de M. Jérôme Grondin

35, rue Principale Ouest

Adstock (QC) G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 19 août 2026.

Le directeur général, *Jérôme Grondin*

SURPLUS DE PAINS

14, rue Principale Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
1 800 463-6317 (poste : 2641)
www.boulangieriestmethode.com

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h30
Samedi : 8h00 à 14h00
Dimanche : Fermé

La Coop

St-Méthode

BMR EXPRESS **BONICHOIX**

418 422-2331
55, 1^{re} Avenue Ouest

418 422-2328
15, rue Principale Est

PLANTATIONS NICHOLAS

Emplois offerts

Octobre - Novembre
Conducteur de tracteur (saisonnier)
Réceptionniste bilingue
Divers postes offerts à l'heure ou à la pièce

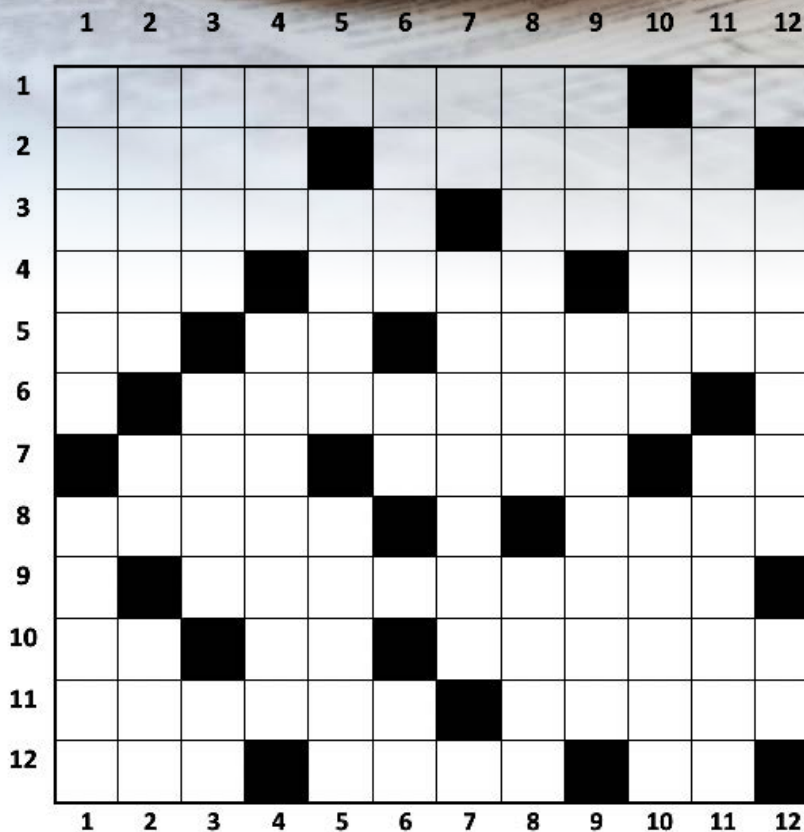
Envoyez votre CV

Courriel: info@plantationsnicholas.com
ou **nous rejoindre** au 581 634-1115

Les Spécialistes de l'ARBRE DE NOËL

www.plantationsnicholas.com
59, route du Domaine, Adstock, G0N 1S0

ON ACHÈTE DES BRANCHES EN PAQUETS DE 25LBS — 50LBS
SAPIN • CÈDRE • PIN ROUGE • ÉPINETTE



MA MAISON... MON ANIMAL

Une collaboration de Suzanne Paré

Quatre personnes habitent des maisons de couleurs différentes. Elles ont chacune un animal différent. Trouvez la maison de chacun et son animal en sachant que ce sont Yvonne, Brigitte, Paul et Denis.

- 1. C'est une vieille dame qui habite la maison verte.
- 2. Le jeune homme qui habite la maison rouge est un bon ami de Denis.
- 3. Brigitte est fortement allergique aux poils d'animaux.
- 4. Le hamster vit dans la maison rouge.
- 5. Le chat vit dans la maison bleue.
- 6. Yvonne n'a jamais eu de chat et n'a jamais habité dans une maison verte.

Pour vous aider, utilisez ces deux grilles :

	Maison verte	Maison rouge	Maison bleue	Maison jaune
Yvonne				
Paul				
Brigitte				
Denis				

	Lapin	Hamster	Tortue	Chat
Yvonne				
Paul				
Brigitte				
Denis				

HORIZONTALEMENT

- 1. Se renfrogner (Se) – Intelligence des robots
- 2. Soulage d'un poids – Prodigious
- 3. Joe, William, Jack et Averell – Étendue boisée
- 4. Souvent révolté – Glousser – Stupéfait
- 5. Suite de coups – Mauvaise langue – Ap-pâtons
- 6. Nourriture de baleine
- 7. Vers la droite – Croisement de fers – Cuivre
- 8. Petit bec – Serrés et touffus
- 9. Article d'opinion
- 10. Adresse informatique – Terminaison latine – Tortues mutantes
- 11. Vêtement de laine – Désennuie
- 12. Ménagerie – Homme tout court – Hors taxes

VERTICALEMENT

- 1. Systèmes de détection – Guerre éclair
- 2. Détala (S') – Simple appel – Pas un débutant
- 3. Suit méli – Tique – Satellite de Jupiter
- 4. Point visé – Transporte du brut
- 5. Enjoliva – Barre du gouvernail
- 6. Cépage blanc – New-Delhi – Tension artéri-elle
- 7. En vie – Bout de peau dressé près d'un ongle
- 8. Contaminé – Néant
- 9. Son carnaval est célèbre – Consortium
- 10. Partie de la selle – Prince hindou
- 11. Troisième segment de l'intestin grêle – Rec-ulait
- 12. Produits textiles – Débute la semaine



ERRATUM

Dans notre dernière édition, à la page 2, dans l'article Ma première maison à Adstock, nous avons écrit GESTION MAËVE, mais vous auriez dû lire GESTION MAVÉ.

Nos excuses!



Service d'accompagnement-transport à St-Méthode pour des raisons médicales.

Info: Madeleine Nadeau 418 422-5704.

Femme à tout faire : aide général aux aînés, garde pour les enfants et les animaux, prise de rendez-vous, accompagnement, épicerie, aide au budget. Ménage, cuisine, entretien de la cour, jardin, piscine, réparations mineures. Secteur Adstock. Prix : 25 \$ à 30 \$/heure.

Info : Elana 514 557-1316.

LOT SIMPLE AU CIMETIÈRE St-Méthode à vendre pour 1 cercueil et 4 urnes ou 10 urnes sans cercueil. Terrain sans pierre dessus. Prix demandé 790 \$ taxes incluses valeur de 1 200 \$. Entretien payé jusqu'en 2053.

Info : 514 835-0917

Service de popote roulante à St-Méthode 2 fois/semaine (mardi et jeudi).

Info: Rita Grenier 418 422-2455.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	En septembre, bureau municipal fermé les vendredis 4-11-18 en après-midi.		

LÉGENDE

 Récupération	 Ordures	 Bibliothèque	 CORA	 FADOQ	 Activités précisées au bas de la grille	 Jeux St-Daniel à 13h00	 Conseil municipal	 Fermières SCDM
--	---	--	--	---	---	--	---	--

13 AU 19 SEPTEMBRE 2026, LE QUÉBEC SOULIGNERA LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

- 1 **Échéance du 4^e versement des taxes municipales**
[Mardi] Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 3-7 **Fête des Quartiers** - 25^e anniversaire de la Municipalité d'Adstock
- 4 **[Vendredi] 8h00** : tournoi de baseball-poches de la **FADOQ St-Méthode**
- 6 **[Dimanche] 8h30** : journée familiale de pêche à la truite
- 7 **[Lundi] Fête du travail**
Fête des quartiers, pique-nique familial de la **FADOQ St-Méthode**
- 9 **[Mercredi] 11h30** : dîner jasette de la **FADOQ St-Méthode** au Bistro des Origines
18h30 : réunion du **Cercle de Fermières** à Sacré-Cœur-de-Marie
18h45 : **CORA** : Conférence: Un atlas photographique des oiseaux du lac Joseph à la salle 125 de la Maison de la culture. Renouvellement des cartes de membre (25 \$), gratuites aux personnes de moins de 18 ans. Jus et café seront servis, apportez votre tasse.
- 10 **[Jeudi] épiluchette de blé d'Inde et souper de la FADOQ St-Méthode**
- 11 **[Vendredi] tournoi de golf de la Municipalité**, 5 à 8 et réception civique
- 14 **[Lundi] 19h00** : assemblée de consultation publique
19h30 : **conseil municipal** à l'Édifice Bernardin-Hamann
- 19 **[Samedi] 8h00** : **CORA** : sortie à l'Étang Madore. En cas de pluie, la sortie sera remise au lendemain, à la même heure. Confirmez avec Lise Laflamme 418 554-8446.
- 22 **[Mardi] 19h00** : **L'Association d'horticulture de Thetford Mines** présente une conférence intitulée : Mon petit jardin de fleurs coupées de A à Z par Hélène Hébert de Fleur bleue - Ferme florale à la Maison de la culture de Thetford Mines, local 125. Coût pour les non-membres: 7 \$ Information: Paule Bizier 418 338-5357
- 23 **[Mercredi] 13h00** : après-midi de jeux de la **FADOQ St-Méthode**
- 25 **[Vendredi]** Date limite pour remettre les demandes de projets et d'aide financière des organismes en prévision du budget 2027.
- 25-26-27 **Ouverture du dépôt de branches** dans le rang des Campagnards.
[Samedi] 9h00-11h30 : journée Portes ouvertes à la **Bibliothèque Jean-Guy-Marois**
- 29 **[Mardi]** Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)